



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 2 – SAISON 2022/2023

	19/08/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GASTINEAU Rémi, M. LECHAT Hubert, M. NDEDE Samir, M. PIOU Patrick, M. SERISIER Fabrice, Mme WASSE Manon
Excusé(s) :	M. GABORY Vincent, M. JEANNETEAU Yannick, M. PIRIOU Bernard
Invité(s) :	
Assiste :	

La Commission souhaite la bienvenue à Manon WASSE et Samir NDEDE.

1. Approbation P.V.

Le procès-verbal suivant est approuvé :

- PV n° 1 du 19/07/2022

2. Nouvelles ententes autorisées pour la 1^{ère} phase 2022/2023

La CDJ prend note des nouvelles ententes constituées depuis le 19 juillet.

En U19 :

Rappel de l'entente du PV n°1 du 19 juillet 2022 :

- E/GJ MAULEZIERES - SOMLOIRYZERNAY CP

En U18F :

- E/ANGERS INTREPIDE - ANGERS NDC

En U17 :

Rappel des ententes du PV n°1 du 19 juillet 2022 :

- E/GJ MAULEZIERES (2) - SOMLOIRYZERNAY CP
- E/LA POSSONNIERE SAVEN - ST GEORGES/LOIRE US - GJ CHAMPTOC&INGRAND

Nouvelles ententes :

- E/ST MATH MENITRE FC - BEAUFORT EN VALLEE US (2)
- E/ST GEORGES TREM (2) - MAY BE LEGER (2)
- E/VIVY NEUILLE 90 AS - ALLONNES BRAIN UF

En U15 :

Rappel des ententes du PV n°1 du 19 juillet 2022 :

- E/LA POSSONNIERE SAVEN - ST GEORGES/LOIRE US
- E/POUEZE ST CLEM BRAIN - CHAZE VERN ANJOU AS
- E/GJ MAULEZIERES (3) - SOMLOIRYZERNAY CP

Nouvelle entente :

- E/ST PIERRE MONTREV AS (2) - BOUZILLE MARILLAIS

3. Engagements

La Commission fait le point sur l'évolution de la situation depuis le 19 juillet après la confirmation des engagements. Elle constate qu'un nombre important de clubs n'a pas effectué cette confirmation (Cf liste au point 7).

Pointage des engagements au 19 août 2022

	U14	U15	U17	U18F	U19
D1	7	42	40	9	24
D2		39	33	10	-
D3		56	31		-
Total	7	137	104	19	24

Ces chiffres sont amenés à être modifiés car il est possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en U15 D3 et U17 D3 jusqu'au 28 août 2022.

Un club ayant la possibilité et la volonté de constituer une équipe U14 pourra également le faire jusqu'au 8 septembre (une place disponible).

4. Organisation des phases en U14 et U18F

En U14, le nombre restreint d'équipes (7) questionne sur l'organisation d'un championnat sur la durée de toute une saison, sachant qu'aucune équipe issue du championnat régional ne sera reléguée en championnat départemental en décembre, contrairement à la saison passée. Il est décidé d'organiser les 2 premières phases pour déterminer les 2 équipes qui accéderont au Championnat régional en décembre. Il est possible que les 5 équipes U14 restantes soient intégrées à la troisième phase U15 à partir de janvier 2023, sauf si de nouvelles équipes s'inscrivent dans cette catégorie.

En U18F, les engagements tardent à arriver. Il faudra faire preuve de souplesse cette saison pour mettre en place une nouvelle organisation dans cette catégorie. Deux phases de championnat sont programmées en D1 et D2, ainsi qu'une Coupe de l'Anjou et un Challenge de l'Anjou.

5. Tableaux d'accessions et rétrogradations

La CDJ évoque les tableaux des accessions et des rétrogradations entre la première phase et la seconde phase de la saison 2022-2023 dans les différentes catégories. Ils seront élaborés en fonction du nombre et du niveau des engagements et ensuite présentés au Comité de Direction du District pour être validés et mis en ligne sur le site avant le début des Championnats.

6. Horaires

La Commission enregistre les horaires choisis par les clubs pour leurs rencontres à domicile.

Il est rappelé que les horaires des rencontres en U14 sont les mêmes qu'en U15 (10 h 30 le samedi et 10 h 30 le dimanche).

Les U18F jouent le samedi à 15 h ou 18 h ou le dimanche à 10 h 30 ou 12 h 30.

L'accord est donné pour les matches fixés le samedi à 18 heures pour les U17, U18F et les U19, sous réserve d'évoluer sur un terrain équipé d'un éclairage homologué.

Les clubs n'ayant pas rendu réponse dans les délais ou n'ayant pas précisé leur choix dans les cas d'éclairage non homologué se verront attribuer l'horaire officiel pour la première phase : 10 h 30 le samedi pour les U14 et les U15, 10 h 30 le dimanche pour les U17 et les U19, 15 h le samedi pour les U18F.

7. Clubs n'ayant pas adressé de confirmation des engagements dans les délais

Des clubs n'ont pas confirmé leurs engagements avant la date limite malgré les rappels :

- ANDREZE JUB JALLAIS
- ANGERS CROIX BLANCHE
- ANGERS FC
- ANGERS INTREPIDE
- ANGERS SCA
- BECON VIL ST AUG OL
- CANDE CHALLAIN LOIRE
- CHAMPIGNE QUERRE AG
- CHAMPTOCEAUX CASTELV
- CHOLET FC 2020
- CHOLET SO
- EST ANJOU FC
- GJ BOURGNEUF ASMAUGE
- GJ CANTENAY ASSF
- GJ CHAMPTOC&INGRAND
- GJ PLESSIS PEL CORZE
- GJ POUANCE COMBREE
- GJ ST MELAINE JUIGNE
- GJ TESSOUALLE PUY
- LE FIEF GESTE FC
- LE PUY VAUDELNAY ES
- MONTILLIERS ES
- MONTREUIL JUIGNE BF
- SAUMUR OFC
- ST ANDRE ST MACAIRE
- ST BARTHELEMY FOOT
- ST LAMBERT LEVEES
- THOUARCE FC LAYON
- VERNOIL VERNANTES
- VILLEVEQUE SOUCELLES

Cette liste est transmise au Comité de Direction du District pour suite à donner.

8. Constitution des groupes

La Commission respecte totalement les vœux des clubs.

En U19, 3 groupes de D1 (3 de 8 équipes).

En U17, 7 groupes de D1 (5 groupes de 6 équipes, 2 de 5 équipes), 6 groupes de D2 (3 de 6 équipes et 3 de 5 équipes) et 6 groupes de D3 (1 de 6 équipes et 5 de 5 équipes) .

En U15, 7 groupes de D1 (7 de 6 équipes), 7 groupes de D2 (4 de 6 équipes et 3 de 5 équipes) et 10 groupes de D3 (6 de 6 équipes, 4 de 5 équipes).

En U14, 1 groupe de 7 équipes.

En U18 F, 1 groupe de D1 (9 équipes) et 1 groupe de D2 (10 équipes) (ou 2 gr de 6 équipes en D2 si nouvelle inscription).

Les championnats U15, U17 et U19 se dérouleront en 3 phases :

- 3 phases matchs aller simple en U19 (4 groupes de 6 équipes en 2^{ème} phase)
- 2 phases matchs aller simple et 1 phase matchs aller-retour en U15 et U17

Les championnats U18F se dérouleront en 2 phases qui varieront en fonction du nombre définitif d'équipes :

- soit 2 phases matchs aller simple (D1 et D2)
- soit 2 phases matchs aller simple (D1) et 2 phases aller-retour (D2)

Le championnat U14 se décomposera en 2 phases jusqu'en décembre et la suite sera organisée en fonction du nombre d'équipes : troisième phase (si au minimum 8 équipes) ou intégration dans les championnats U15.

Le calendrier de la saison est établi et sera mis en ligne sur le site.

9. Numérotation

La Commission procède à la numérotation en essayant dans la mesure du possible de respecter les desiderata des clubs. Elle a surtout veillé aux vœux entre 2 ou 3 équipes d'une même catégorie.

Cette numérotation est susceptible d'être modifiée avant le début des championnats en cas d'ajouts d'équipes en U15 D3 et U17 D3 et/ou de forfaits généraux qui peuvent entraîner une refonte de certains groupes.

10. Questions diverses

Il est rappelé que les clubs ont jusqu'au 4 septembre pour inscrire leurs équipes en coupe et en challenge.

Prochaines réunions :

- ☞ *Le mardi 30 août 2022 à 19 h 00 (si besoin, en distanciel) : modification des groupes U15 D3 et U17 D3*
- ☞ *Le jeudi 6 octobre 2022 à 19 h 00 : réunion plénière*
- ☞ *Le mercredi 19 octobre 2022 à 15 h 00 : constitution des groupes des Championnats U15 et U17 (seconde phase)*
- ☞ *Le mercredi 16 novembre 2022 à 15 h 00 : constitution des groupes des Championnats U14 (seconde phase) en distanciel*
- ☞ *Le mercredi 23 novembre 2022 à 15 h 00 : constitution des groupes des Championnats U19 (seconde phase) et tirages de Coupes et Challenges*
- ☞ *Le mercredi 14 décembre 2022 à 14 h 00 : constitution des groupes des Championnats U18F (seconde phase)*

En fonction du nombre d'équipes engagées, une réunion sera éventuellement ajoutée en septembre pour le tirage de la Coupe de l'Anjou U18 féminine (premier tour).

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick